



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**

Board of Trade of Metropolitan Montreal

La créativité comme principal moteur de développement pour Montréal

Mémoire présenté à

l'Office de consultation publique de Montréal

Dans le cadre de la consultation sur
la Proposition de politique de développement culturel
pour la Ville de Montréal

par

La Chambre du commerce du Montréal métropolitain

Février 2005

© Chambre de commerce du Montréal métropolitain, 2005

Présentation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain compte quelque 7 000 membres. Sa mission est de représenter les intérêts de la communauté des affaires de l'agglomération urbaine de Montréal et d'offrir une gamme intégrée de services spécialisés aux individus, aux commerçants et aux entreprises de toutes tailles de façon à les appuyer dans la réalisation de leur plein potentiel en matière d'innovation, de productivité et de compétitivité. La Chambre est le plus important organisme privé au Québec voué au développement économique.

Introduction

C'est avec grand intérêt que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain participe à la consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) relativement à la Proposition de politique de développement culturel de la Ville de Montréal. D'emblée, la Chambre tient à reconnaître l'importance de l'exercice en cours qui vise à doter la région métropolitaine de Montréal d'une véritable stratégie de développement culturel, à l'image des plus grandes métropoles du monde.

Dans le contexte économique actuel de mondialisation, la compétitivité entre les ensembles économiques se joue de plus en plus entre les grandes agglomérations urbaines du monde et qui sont maintenant considérées comme étant les véritables moteurs de création de la richesse et de l'innovation. Dans l'opinion de la Chambre, il devient dès lors indispensable, pour les métropoles, de mettre en place un environnement favorable au développement des affaires et d'offrir la meilleure qualité de vie aux citoyens afin, d'une part, d'en accroître la compétitivité sur l'échiquier mondial et, d'autre part, d'y attirer et d'y retenir les talents et les investisseurs.

L'importante contribution de la culture pour la vitalité de la métropole est sans aucun doute reconnue par les gens d'affaires. Dans un sondage effectué en 2004, dont les résultats ont été publiés dans le *Bulletin de santé de Montréal*¹, il a été démontré que la grande majorité de la communauté des affaires de la région de Montréal s'entend pour dire que la ville se démarque par sa qualité de vie et que parmi les aspects qui façonnent cette exceptionnelle qualité de vie, les gens d'affaires accordent une place importante à la culture.

Convaincue de la contribution de la culture au rayonnement de Montréal, la Chambre y a voué, au cours des dernières années, une attention toute particulière. Son énoncé de principes mentionne d'ailleurs que « la cohésion sociale, la créativité et la vitalité culturelle de Montréal constituent des éléments porteurs de qualité de vie et de développement économique ». De plus, elle a récemment appuyé l'initiative du projet de Partenariat du Quartier des spectacles, de même que la huitième édition des Journées de la Culture en transformant ses locaux en galerie d'art. À cette occasion, la Chambre a reçu une trentaine d'artistes peintres qui ont exposés plus d'une centaine de toiles. Cette journée a permis d'offrir à ces artistes une vitrine exceptionnelle auprès de nombreux visiteurs et membres de la Chambre qui s'y sont présentés.

Depuis de nombreuses années, la Chambre participe activement au Prix Arts-Affaires qui souligne la contribution et le soutien du milieu des affaires au milieu culturel montréalais. Ce prix fait également la promotion de nouveaux modèles de soutien aux arts afin d'inciter les individus et les entreprises du milieu des affaires à s'engager activement dans le domaine culturel.

Aussi, au cours des dernières années, la Chambre a accueilli à ses tribunes de nombreuses personnalités oeuvrant dans le domaine culturel, dont notamment Kent Nagano, directeur musical désigné de

¹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *Bulletin de santé de Montréal*, 2004.

l'Orchestre symphonique de Montréal; Simon Brault, président de Culture Montréal et directeur général de l'École nationale de théâtre du Canada; Robert Rabinovitch, président-directeur général de la CBC et de la Société Radio-Canada; Alain Simard, président-directeur général de L'Équipe Spectra; ainsi que Guy Laliberté, président et fondateur du Cirque du Soleil. De plus, la Chambre recevra, le 22 février prochain, Pierre Curzi, président de l'Union des artistes.

Pour la préparation de ce mémoire, la Chambre a fait appel à l'implication et à l'expertise des membres de son comité d'analyse stratégique sur les affaires sociales. Ce comité, au cours des derniers mois, a tenu deux rencontres pour analyser le document de proposition de politique de développement culturel, et pour formuler les recommandations qui sont incluses dans le présent mémoire. Elle a également pu compter sur l'expertise des membres de son conseil d'administration.

Avec comme objectif de jouer son rôle d'acteur économique contributif et responsable, la Chambre est très heureuse de transmettre aujourd'hui ses commentaires et réflexions sur la proposition de Politique culturelle de la Ville de Montréal. Ils sont présentés en deux sections dont la première fait état du rôle majeur que joue la culture dans le développement économique de la métropole. Dans la seconde, la Chambre examine plus en détail les défis qui se présentent à Montréal et propose diverses initiatives qui contribueront à faire de la culture un véritable moteur de développement.

1. La culture en tant qu'élément de développement et de compétitivité métropolitaine

Bien que plus modeste que les grandes métropoles culturelles telles que Rome, Barcelone ou San Francisco, Montréal projette à l'étranger une image et une signature largement teintées par la vitalité de son secteur culturel. La notoriété acquise par l'Orchestre symphonique de Montréal, le Cirque du soleil, Céline Dion, les films du réalisateur Denys Arcand, les productions de Wajdi Mouawad, la compagnie de danse La La La Human Steps et le Gesù - Centre de créativité – pour ne prendre que quelques exemples – contribuent amplement à bonifier cette signature.

Cette vitalité culturelle, Montréal la doit, en grande partie, à l'exceptionnelle diversité des disciplines culturelles, ainsi qu'à la multitude d'organisations et de créateurs oeuvrant dans le domaine culturel. Qu'ils soient de la culture *underground* – émergente ou alternative –, ou de grands organismes tels que les musées ou les salles de concert, tous contribuent à la vitalité culturelle de la métropole.

De plus, cette vitalité culturelle repose largement sur la tenue d'événements culturels majeurs et de grands festivals et elle contribue à l'attraction à Montréal de plus de 7 millions de personnes annuellement². Par ailleurs, le secteur culturel génère des retombées économiques annuelles de 5 milliards \$ et 90 000 emplois directs et indirects³. La culture occupe donc une place prépondérante dans le développement économique de Montréal et, pour la Chambre, elle constitue un véritable levier économique.

Selon une récente étude menée par Statistique Canada, le taux moyen de croissance annuelle de l'emploi du secteur culturel au Canada était de 3,4 %, un taux de croissance supérieur à celui de l'ensemble de l'économie qui s'établissait, en 2003, à 2,3 %⁴. D'après le rapport *Montréal, Ville de savoir*⁵ du Comité conseil de la Ville de Montréal, le secteur des arts et spectacles est la seconde catégorie d'attributs qui importe le plus aux travailleurs du savoir montréalais pour s'établir dans une métropole.

² Tourisme Montréal, *Le profil-type du visiteur à Montréal en 2002*, mars 2004.

³ Ville de Montréal, *Montréal métropole culturelle*, novembre 2004.

⁴ Statistique Canada, *Contribution économique de la culture au Canada*, décembre 2004.

⁵ Rapport du Comité conseil, *Montréal, Ville de savoir*, novembre 2003.

Ces arguments témoignent de la puissance du levier économique qu'est le secteur culturel. Ce dernier constitue aussi, par la vitalité culturelle et l'animation qu'il crée au sein des métropoles, un élément incontournable de la qualité de vie dont jouissent les citoyens et les visiteurs. Or, cette qualité de vie contribue largement à **attirer et à retenir**, au sein de la métropole, les gens de talent et les créateurs. Montréal n'échappe pas à cette tendance et doit donc mettre tous les efforts nécessaires pour améliorer cette qualité de vie et attirer les talents et les créateurs qui lui permettront de se hisser parmi les métropoles les plus dynamiques et compétitives du monde. À cet égard, lors de son récent passage à la tribune de la Chambre, monsieur Martin Tremblay, président directeur général d'Ubisoft, soulignait l'importance qu'occupent la qualité de vie et la vitalité culturelle à Montréal, pour ses employés spécialisés en création et en production de jeux vidéo, de s'installer à Montréal plutôt que dans une autre métropole d'Amérique du Nord. La qualité de vie représente une véritable composante de la compétitivité de Montréal.

Un des éléments structurants de cette compétitivité est précisément l'image que projette la métropole sur la scène internationale. À cet égard, la Chambre salue l'initiative de la Ville de Montréal de vouloir se doter d'une réelle image de marque ou « *branding* », à l'instar de métropoles (telles que New York avec son slogan « I love New York » et ses taxis jaunes, ou Barcelone avec son « Nature et culture »), qui elles, s'en sont donnée une depuis fort longtemps. Montréal n'a d'autre choix que de s'en créer une qui reflétera ses particularités et qui la positionnera sur l'échiquier mondial. Or, il appert que de nombreux acteurs du développement économique montréalais se sont donné comme mandat de l'identifier. Pour la Chambre, le positionnement de cette image de marque doit se faire avec cohésion et l'expertise des divers groupes tels que les services corporatifs de la Ville, Tourisme Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) doit être mise en valeur. Enfin, aux yeux de la Chambre, si de nombreux éléments doivent faire partie de cette image de marque, la culture demeure un incontournable. À cet égard, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) recommande d'encourager les industries culturelles et d'instaurer des collaborations autour de la stratégie d'image de marque ou de l'identité régionale de Montréal⁶.

Pour la Chambre, la vitalité culturelle de Montréal constitue un élément porteur de qualité de vie. Elle contribue également largement au développement économique de la métropole et rehausse la compétitivité internationale de Montréal. De plus, la Chambre voit dans la vitalité culturelle un élément important d'attractivité pour les gens de talent et les créateurs, ainsi qu'un élément de développement de l'innovation et de la créativité. La métropole montréalaise détient déjà des atouts majeurs; cependant, aux yeux de la Chambre, le besoin se fait sentir de **mieux structurer et d'organiser cette plus-value**.

Face à d'autres agglomérations urbaines dans le monde qui déploient des tonnes d'ingéniosité, qui se structurent et se concertent, il est impératif de mettre à profit toute notre créativité, notamment pour trouver des solutions durables aux problèmes de financement des événements et organismes culturels. La Ville de Montréal, entre autres par le biais du Conseil des arts de Montréal, a le devoir de consolider la place enviable qu'occupe la culture dans son développement économique afin d'aspirer à joindre le rang des métropoles culturelles mondiales. À cet égard, il est intéressant de noter que les investissements en développement culturel faits par la Ville de Montréal annuellement sont d'un montant de 65 \$ par habitant⁷. Bien que supérieure à nombre de métropoles de l'Amérique du Nord, cette somme est bien en deçà des montants investis par les métropoles culturelles les plus importantes. Par la mise en place d'une politique de développement culturel, Montréal se dote d'outils de développement, mais il est aussi important de considérer le fait que certaines autres métropoles se dotent de moyens autrement plus imposants que ce dont nous disposons. La ville de San Francisco par exemple, consacre pas moins de 167 \$ par habitant⁸ au développement culturel.

⁶ OCDE, *Examens territoriaux de l'OCDE – Montréal, Canada*, 2004.

⁷ Ville de Montréal, *Montréal métropole culturelle*, novembre 2004.

⁸ *Ibid.*

2. Exporter nos créations et attirer des créateurs

Montréal est une métropole caractérisée par sa vitalité culturelle et elle constitue un véritable pôle créatif. Selon une récente étude menée par le professeur Richard Florida, 32 % des emplois de la métropole sont liés au secteur dit « créatif » et cet élément contribue à placer Montréal au 2^e rang des villes les plus créatives d'Amérique du Nord⁹. La Ville compte en effet de nombreuses institutions qui oeuvrent au développement de la culture; notons à cet égard le Conseil des arts de la Ville de Montréal, les Maisons de la culture et le réseau de bibliothèques largement utilisé qui lui permet de rejoindre un large spectre de la population et de promouvoir, sur l'ensemble du territoire, la culture sous de nombreuses formes d'expression.

Cependant, pour la Chambre, il importe de créer des conditions propices pour attirer des créateurs à Montréal. Il importe aussi de retenir ici ceux qui sont déjà établis et d'éviter qu'ils ne quittent pour d'autres métropoles offrant de meilleures conditions de développement culturel. Fixons-nous l'objectif d'exporter des créations, et de conserver ici nos créateurs de talent.

C'est ainsi que le rôle de leadership que s'attribue la Ville de Montréal en matière de développement du milieu culturel (engagement 37) est névralgique. Si la Ville se donne un rôle de leader pour développer le secteur culturel montréalais, il est clair qu'elle n'a pas les moyens financiers de ses ambitions, ni de celles de ses nombreux créateurs. Pour la Chambre, c'est la raison pour laquelle la CMM, les gouvernement provincial et fédéral doivent être interpellés pour intervenir et prendre part activement au développement du principal moteur culturel du Québec et, à ce niveau, la Ville peu certainement jouer un rôle prépondérant.

La Chambre est d'avis que pour assumer ce rôle, la Ville devra, à l'image des créateurs qu'elle s'engage à aider, faire preuve d'une grande créativité. Il est utile de mentionner que l'une des missions principales de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – l'organisation même ayant désigné Montréal comme Capitale mondiale du livre pour l'année 2005 –, est précisément d'encourager la créativité «...qui s'appuie sur les institutions économiques et sociales et stimule l'activité du marché et le renouvellement de notre cadre et de nos conditions de vie ».

Cette créativité, la Chambre en identifie trois formes qui devraient, selon elle, faire l'objet d'une attention particulière. C'est d'une part la créativité des créateurs et des artistes de la métropole qui doit être favorisée et soutenue, et ce, tant au plan local qu'à l'échelle internationale. D'autre part, la Chambre est d'avis que les acteurs oeuvrant au développement de la culture, et en particulier la Ville de Montréal, devront user de créativité pour mettre en place les initiatives les plus pertinentes pour promouvoir la culture et identifier des moyens de financement adéquats. Finalement, la communauté des affaires, pour qui la vitalité culturelle de la métropole favorise le développement du meilleur environnement économique, doit user de créativité afin d'identifier les meilleurs moyens pour soutenir les créateurs et les artistes.

Des engagements à prioriser

Voici donc certains engagements, parmi les 45 contenus dans la proposition de Politique qui, selon la Chambre, méritent d'être priorisés par l'ensemble des intervenants oeuvrant au développement de la culture afin de dynamiser ce milieu et d'en assurer un développement soutenu.

⁹ The Richard Florida Creativity Action Team, *Montréal's Capacity for Create Connectivity : Outlook and Opportunities*, 2005.

- La Ville s'engage à « ... favoriser le développement, avec ses partenaires – la CMM et les gouvernements du Québec et du Canada – d'une nouvelle approche de financement pour les grandes institutions culturelles montréalaises » (engagement 21). Cette mise en commun des ressources apparaît être une approche efficace pour mettre en oeuvre des institutions culturelles d'envergure. Cependant, la Chambre incite la Ville, dans le développement de cette nouvelle approche de financement de projets, à ne pas négliger l'apport important que pourraient fournir les entreprises privées.

En effet, de nombreuses entreprises oeuvrent déjà dans le secteur culturel et y ont acquis un important savoir-faire. C'est notamment le cas des organisations spécialisées dans la vente de billets, dans l'organisation d'événements, ainsi que dans la promotion d'événements. Ces entreprises pourraient indéniablement contribuer au succès de projets novateurs et structurants pour Montréal et la région métropolitaine.

- En ce qui a trait au Partenariat du Quartier des spectacles qui constitue une « priorité stratégique » pour la Ville et qui fait l'objet de l'engagement 27, il constitue un véritable projet structurant. En effet, retenir des artistes dans le quadrilatère du Quartier des spectacles en mettant à leur disposition des espaces de travail et de création, ainsi que le redéveloppement de certains secteurs de ce quartier, constituent des éléments qui permettront d'assurer la visibilité et la vitalité de la fonction culturelle de ce secteur central de Montréal.

À l'image de ce qui a été entrepris au sein du Quartier international de Montréal et de la mise en valeur des œuvres d'art publiques, certains projets structurants tels que le réaménagement de la Place des festivals (engagement 24) permettraient d'initier le redéveloppement de certains quartiers déstructurés. Dans ce contexte, la Chambre est d'avis que la Ville devrait, dès maintenant, lancer certains de ces projets qui font partie du Quartier des spectacles afin d'inciter les acteurs oeuvrant dans le milieu, ainsi que les organismes situés en marge du quadrilatère, à prendre part au projet. Par exemple, la Ville pourrait réaliser, dans un premier temps, le projet de « vitrine culturelle » auquel elle donne son « appui » (engagement 11). Pour la Chambre, ce projet devrait être réalisé dès les premières étapes de concrétisation du projet de Quartier des spectacles afin, d'une part, de structurer et de promouvoir l'offre culturelle montréalaise et, d'autre part, de rendre plus accessibles aux résidents et aux touristes les nombreux produits culturels offerts quotidiennement sur l'ensemble du territoire métropolitain.

- Les retombées économiques des productions cinématographiques et télévisuelles génèrent des retombées majeures pour Montréal et la région métropolitaine. La Chambre appuie la Ville dans sa démarche de mise en place d'un plan structuré et cohérent de développement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel (engagement 26), et voit d'un très bon œil l'annonce récente effectuée par le gouvernement du Québec pour la hausse du taux du crédit d'impôt de 11 % à 20 % pour les services de production cinématographique dont la majeure partie des activités se déroulent sur le territoire métropolitain.
- La Chambre se réjouit aussi que l'administration de la Ville de Montréal ait porté, telle qu'elle l'avait annoncée en 2000, le budget du Conseil des arts de Montréal à 10 millions \$ annuellement (engagement 18) et que les élus s'engagent à convaincre la CMM d'appuyer financièrement les institutions culturelles et les festivals de portée métropolitaine (engagement 39).
- La Chambre appuie l'idée d'intégrer, au sein des politiques et des interventions en aménagement de la Ville, une préoccupation de cohérence et de valorisation de la culture et du patrimoine (engagement 13). Pour la Chambre, cet élément contribuera à façonner l'image de la ville et à promouvoir Montréal comme métropole culturelle.

- La Chambre salue la création par la Ville du futur Conseil consultatif de la culture de Montréal (engagement 36). La Chambre propose aussi que cette instance accorde un intérêt particulier à l'identification d'objectifs chiffrés de réussite à l'égard de la Politique culturelle. Cette façon de faire assurerait de poser un diagnostic précis de l'avancement des travaux de mise en œuvre de la Politique. Aux yeux de la Chambre, ces objectifs devraient être aisément accessibles et pourraient, par exemple, être composés du montant total des sommes investies par habitant dans le domaine culturel, du nombre de livres disponibles dans les bibliothèques par habitant, du nombre de livres empruntés par habitant, du nombre d'entrées dans les maisons de la culture et au sein des institutions culturelles privées, etc.
- Enfin, un autre élément d'importance dans le reflet de l'image de la ville à l'international est le savoir-faire acquis en matière de design urbain et d'art public par les créateurs montréalais (engagement 14). L'aménagement récent du Quartier international de Montréal et du mobilier urbain qui le caractérise de brillante façon est sans conteste une des réalisations qui permettra à Montréal de se positionner parmi les grandes métropoles (engagement 15). Le Quartier international a d'ailleurs remporté plusieurs prix internationaux pour la qualité de ses aménagements et devient un modèle d'aménagement à suivre.

Des initiatives créatives à mettre de l'avant

Outre ces engagements, dont la Ville souligne l'importance au sein de sa proposition de politique et que la Chambre considère être prioritaires, certaines initiatives additionnelles pourraient être mises de l'avant pour favoriser le financement, par les entreprises privées, des institutions culturelles montréalaises et métropolitaines. La Chambre relève ici certaines initiatives originales destinées à rapprocher le milieu des affaires et le milieu culturel, et dont la Ville pourra s'inspirer pour élaborer la mise en œuvre de la Politique.

- La Chambre désire appuyer la Ville dans ses représentations de sensibilisation auprès des entreprises privées concernant l'importance du soutien des institutions culturelles et des artistes à l'égard de la vitalité culturelle montréalaise. La Chambre est d'avis qu'il faudrait que les entreprises instituent l'appui au milieu culturel comme étant une valeur corporative, au même titre que certaines entreprises se préoccupent d'implanter des mesures de conciliation travail-famille, ou de mettre en place des mesures environnementales qui tendent vers un développement durable.
- La Chambre suggère de créer un fonds d'investissement pour les artistes et les entreprises en émergence qui pourrait être piloté par le Conseil des arts de Montréal. Cette initiative permettrait de faciliter leur développement et leur intégration au sein du milieu culturel. Afin de mettre en place un tel fonds, la Chambre suggère que soit explorée la possibilité de créer des programmes conjoints alliant diverses initiatives déjà présentes au sein d'organismes oeuvrant dans le domaine. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), la Financière des entreprises culturelles (FIDEC), ainsi que les nombreux programmes du gouvernement fédéral sont toutes des entités qui pourraient, selon leurs moyens, contribuer financièrement au développement de la relève culturelle à Montréal, de concert avec le Conseil des arts de Montréal.

Pour la Chambre, les bénéfices de tels programmes conjoints sont multiples et ils permettent de soutenir, à des risques financiers réduits, les artistes de la relève, en plus de constituer un réel incitatif pour les paliers de gouvernement supérieurs à prendre part à ces projets et à les appuyer financièrement.

- La Chambre voit d'un bon œil la possibilité de créer un « forum de réflexion et d'action » qui regrouperait des gens d'affaires et des gens de la culture et qui pourrait se tenir sous les auspices du Conseil des arts de Montréal. Cette instance pourrait notamment offrir les services de mentorat à des organisations culturelles en mettant à leur disposition des gestionnaires d'expérience issus du milieu des affaires qui auraient comme mandat de conseiller la prise de décisions des entreprises culturelles et de faciliter la recherche de financement. De plus, une telle instance pourrait soutenir le maillage de gens d'affaires et d'organisations oeuvrant dans le domaine culturel, notamment par l'invitation de gens d'affaires à siéger à des conseils d'administration d'entreprises culturelles et, réciproquement, de promouvoir l'invitation de gens de culture à siéger à des conseils d'administration d'entreprises privées. Pour la Chambre, de tels maillages créeraient certainement des relations d'affaires fructueuses entre ces deux milieux dont les occasions de rapprochement sont peu fréquentes actuellement.
- La Chambre voit dans la préparation par la Ville, de « menus culturels » ou « forfaits » proposés aux entreprises, une avenue extrêmement porteuse pour promouvoir les productions culturelles montréalaises et contribuer au soutien des entreprises et institutions culturelles. Ces menus culturels achetés en début de saison culturelle pourraient être constitués de diverses pièces de théâtre, de spectacles ou d'entrées à des expositions que les entreprises pourraient acheter et offrir à leurs employés ou remettre à leurs clients. Dans ces menus, pourraient aussi être inclus des spectacles destinés aux enfants, de sorte que le cadeau offert par l'entreprise puisse constituer une sortie familiale, de même qu'une forme de sensibilisation des enfants à diverses formes d'expression artistique.
- De plus, il pourrait être intéressant d'explorer la possibilité, pour les entreprises et les particuliers, de bénéficier de mesures fiscales à l'échelle provinciale et fédérale, destinées à favoriser l'acquisition d'œuvres d'arts. L'Angleterre, par l'entremise de son Conseil des arts, s'est déjà doté d'un programme similaire, appelé le « *OwnArt* » et qui permet à des individus de bénéficier de prêts sans intérêt pour faire l'acquisition d'œuvres d'art. L'instauration, à Montréal, d'un programme inspiré de cette initiative aurait le double avantage de contribuer au soutien des artistes de la métropole et de les faire connaître, en plus d'augmenter, sur le territoire de la métropole, le nombre d'œuvres d'art publiques lorsque les œuvres acquises peuvent être exposées à l'extérieur.
- Enfin, la Ville, appuyée par les divers paliers de gouvernement pourrait participer à l'organisation d'expositions de collections d'œuvres d'art d'artistes en émergence appartenant à des corporations. Ces collections pourraient être exposées au sein des entreprises même, dans des musées ou des galeries d'art, de même que dans les maisons de la culture. De plus, par le biais de son programme d'expositions mobiles circulant dans divers centres culturels de l'île de Montréal, le Conseil des arts de Montréal pourrait inclure de telles collections appartenant à des entreprises privées. Pour la Chambre, de telles initiatives constituent des façons porteuses de soutenir des artistes en émergence et de les faire connaître auprès de nouveaux publics.

Conclusion

Pour la Chambre, il est certain que la vitalité culturelle contribue de façon marquée à la prospérité et à la compétitivité des métropoles. Cette vitalité nourrit également la qualité de vie qui, elle, contribue à l'attraction et à la rétention de talents. Montréal n'échappe pas à cette tendance et dispose déjà d'atouts majeurs et de reconnaissance dans le domaine du développement culturel. Pour la Chambre, l'élaboration d'une Politique de développement culturel par la Ville de Montréal constitue une étape charnière dans le processus de développement culturel et de promotion de la métropole parmi les plus dynamiques du monde.

Dans le contexte où de multiples acteurs sont impliqués dans l'application de la Politique, la Chambre est d'avis que c'est largement par la mise en place d'objectifs chiffrés de réussite que devra être orientée la mise en œuvre des engagements de la Politique.

Si les divers paliers de gouvernement investissent déjà beaucoup de ressources dans ce domaine, nul doute que davantage de ressources pourraient en favoriser l'essor. Cependant, consciente de l'état précaire des ressources financières des gouvernements, la Chambre est d'avis que c'est essentiellement par la priorisation des engagements et par le biais de formes novatrices de financement que pourra progresser le secteur culturel montréalais. À cet égard, la Chambre est convaincue que le rôle de leader de la Ville dans la mise en commun des ressources provenant de la CMM et des divers paliers de gouvernement sera névralgique pour que Montréal se donne les leviers nécessaires afin que la métropole accède au rang de métropole culturelle internationale.

Enfin, la Chambre tient à souligner à la Ville son intention de jouer un rôle d'acteur contributif et responsable et désire œuvrer, en collaboration avec les acteurs du milieu, à promouvoir les initiatives et les projets concrets et structurants liés au développement culturel de la métropole. La Chambre réitère ici son intention de collaborer avec la Ville de Montréal dans ses efforts de persuasion des entreprises privées de l'importance de faire de l'appui au milieu culturel une réelle valeur corporative. Montréal est déjà reconnue officieusement comme étant une métropole culturelle, déployons tous les efforts et les actions nécessaires pour officialiser cette signature.